

Projet Pédagogique

Périscolaire 3-11 ans

Commune de Louannec



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Présentation de la commune
- Contexte
- Présentation des accueils périscolaires (APS)

PROJETS

- Définitions
- Rappel PEDT

PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL PERISCOLAIRE (3-11 ANS)

Les objectifs :

- 1) Mettre en place un cadre d'accueil structurant et sécurisant pour l'enfant. Construire une cohérence éducative avec l'ensemble des acteurs, familles et équipe d'animation
- 2) Aider l'enfant à se responsabiliser et à devenir autonome, développer la confiance et l'estime de soi.
- 3) Aider l'enfant à vivre avec les autres, apprendre les règles du collectif et du bien vivre ensemble
- 4) Être un lieu convivial de rencontres et d'échanges entre les différentes générations, les enfants, les familles, et l'équipe d'animation

Les moyens

- 1) Le cadre d'accueil
- 2) La responsabilisation, l'autonomie, la confiance et l'estime de soi.
- 3) La socialisation et l'apprentissage du bien vivre ensemble
- 4) L'échange avec les différents acteurs

Évaluation

- 1) Évaluation qualitative.
- 2) Évaluation quantitative.

LA STRUCTURE ET SON ENVIRONNEMENT

Présentation de la Commune

La ville de Louannec, commune de 3 194 habitants (au 1er janvier 2022), est située dans le nord du département des Côtes d'Armor, limitrophe avec les communes de Lannion, de Perros-Guirec, de Saint-Quay-Perros, de Kermaria-Sulard et de Trélévern. Elle fait partie de l'arrondissement de Lannion et du canton de Perros-Guirec. Elle est intégrée à Lannion Trégor Communauté, qui regroupe 57 communes. Sa superficie est de 13,91 km². Son territoire est irrigué par la RD 6 reliant Trebeurden à Illifaut en passant par Saint-Brieuc et par la RD 38 qui relie Port-Blanc à Lannion.

Autrefois à vocation plutôt agricole la commune est devenue résidentielle. Louannec est une commune littorale qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée, elle a su tirer profit de la proximité de Lannion pour le bassin d'emploi et de Perros-Guirec pour le tourisme.

Contexte

Depuis plusieurs années, la ville de Louannec s'est fortement développée sur le plan de l'enfance/jeunesse considéré comme un axe essentiel à l'éducation.

Plusieurs projets ont vu le jour comme la mise en place des tap en septembre 2013, la création d'un poste d'animateur jeunesse en septembre 2018 ainsi que l'ouverture d'un espace jeunes, la création d'un poste d'éducateur sportif en 2020, ainsi que l'ouverture d'une deuxième garderie périscolaire à l'école maternelle cette même année, permettant de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

Tous les acteurs du secteur enfance jeunesse forment une équipe motivée et travaillent ensemble à faire évoluer la dynamique du service.

Présentation Accueils Périscolaires

➤ Organisateur : Commune de Louannec, route de Perros, 22700 Louannec

➤ Lieux et coordonnées des accueils :

→ Maternelle : Une salle partagée de 40m carrés. Au sein de l'école maternelle, rue de l'ile vierge.

→ Élémentaire : Dans le bâtiment de l'ALSH, composé de trois salles d'activités, une cuisine et des sanitaires. Derrière l'école élémentaire, rue de Carlouar.

Téléphone : 07.49.45.78.40 / Mail : enfance-louannec@orange.fr

➤ Fréquentation :

→ Maternelle

• Matin : moyenne 10 enfants (capacité maximum 28)

• Soir : moyenne 20 enfants (capacité maximum 35)

→ Élémentaire

• Matin : moyenne à 20 enfants (capacité maximum 36)

• Soir : moyenne à 30 enfants (capacité maximum 54)

Ces chiffres varient selon les jours, selon les heures mais aussi selon les années.

➤ Horaires :

• Matin : De 7h30 à 8h40 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

- Soir : De 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

➤ Encadrement :

- 1 Directrice péri et extra scolaire
- 2 Atsem en Maternelle (2 le matin / 2 le soir)
- 4 animateurs diplômés et qualifiés en Élémentaire (1 ou 2 le matin selon effectif / 2 le soir)

➤ Fonctionnement :

• Matin : Arrivée échelonnée des enfants entre 7h30 et 8h40, jeux libres et activités calme pour bien démarrer la journée

• Soir : Rassemblement des enfants à 16h30, passage aux toilettes, lavage des mains, comptage et pointage tablette des enfants avant 16h45 puis goûter jusqu'à 17h.

→ En Maternelle : Jeux libres et petits bricolages

→ En Élémentaire : Deux duos d'enfants sont désignés chaque jour en fin de goûter pour nettoyer les tables et passer le balai dans la salle. Ceux qui le souhaitent s'installent ensuite aux devoirs dans cette même salle.

Pour les autres : activités libres jusqu'au départ échelonné des enfants entre 17h et 18h30.

PROJETS

Qu'est ce que le Projet Pédagogique ?

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs pendant les temps périscolaires.

Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui est le moyen de coordonner et d'animer l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire déterminé (commune de Louannec) qui doit permettre l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et la bonne mise en œuvre des projets et des actions, dans le respect des rôles et des compétences de chacun. Il est surtout conçu dans l'intérêt de l'enfant.

Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils, le Projet Pédagogique décrit en détail une journée type d'accueil.

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant régi par les règles de la collectivité. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs pédagogiques liés à ce temps de vie et découlant de la volonté éducative annoncée dans le PEDT.

Il présentera les moyens nécessaires à leur mise en œuvre mais aussi précisera la méthode d'évaluation des actions entreprises.

Rappel PEDT

➤ **Les principes généraux :**

- ✓ Le projet éducatif de la commune vise la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du parcours éducatif du jeune, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.
- ✓ Il concourt à la mise en œuvre d'une continuité éducative sur le territoire, en organisant les complémentarités, les coopérations et le partenariat (en interne avec les différents services, en externe avec les intervenants).
- ✓ Il s'inscrit dans une démarche qui articule les interventions des différents acteurs éducatifs en veillant à la cohérence des objectifs et des dispositifs mis en œuvre.
- ✓ Il permet aux générations successives d'enfants habitant sur le territoire d'être des acteurs dans l'espace social et de construire leur identité.

➤ **Les principes complémentaires pour construire un système d'action publique différent s'appuyant sur le territoire :**

- ✓ La cohérence éducative : mission partagée
- ✓ La parentalité : reconnaître la place des parents dans le parcours éducatif de l'enfant
- ✓ L'universalité : tous les enfants et les jeunes sont concernés par les actions
- ✓ L'adaptation permanente de l'évolution du territoire
- ✓ La mixité
- ✓ L'accessibilité
- ✓ La qualité : assurer la sécurité morale et physique des enfants et optimiser les apprentissages

➤ **Appréhender l'éducation de manière globale engendre l'implication d'une pluralité d'acteurs (familles, école, associations, centres de loisirs...)**

➤ **Cette action partenariale repose sur plusieurs principes :**

- ✓ La mutualisation des espaces et moyens afin de faire évoluer et d'optimiser les ressources existantes.
- ✓ Conceptualiser l'implication des acteurs afin d'enrichir la dynamique du projet.
- ✓ Optimiser la circulation de l'information afin que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées sur le territoire.
- ✓ Rendre accessible à tous un espace commun d'information et d'échange.

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (3-11 ANS)

Les objectifs :

1) Mettre en place un cadre d'accueil structurant et sécurisant pour l'enfant. Construire une cohérence éducative avec l'ensemble des acteurs, familles et équipe d'animation

- Assurer sa sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Être à l'écoute de son rythme et de sa fatigue (activité calmes le matin ou le soir, possibilité de se poser) Lui permettre d'évoluer, de découvrir et de progresser en toute confiance.
- Être à l'écoute des familles et leur assurer un accueil convivial.
- Échanger sur les enfants avec l'équipe éducative et les différentes personnes qui les encadrent sur la journée.

2) Aider l'enfant à se responsabiliser et à devenir autonome, développer la confiance et l'estime de soi.

- Créer des espaces adaptés où l'enfant pourra évoluer en fonction de ses besoins et de manière autonome : (coin calme, espace devoirs, espace jeux avec accès au matériel, fournitures)
- Être disponible pour échanger avec les enfants sur les différents temps (goûter, temps libres...), les accompagner sur les devoirs et sur de petits projets.
- Permettre aux enfants de réparer eux même leurs erreurs : mise à disposition de lavettes, éponges pour nettoyer une surface ou absorber un liquide renversé, accès au balai et pelle pour ramasser leurs déchets.

3) Aider l'enfant à vivre avec les autres, apprendre les règles du collectif et du bien vivre ensemble

Chez les Élémentaires :

- Goûter organisé en buffet libre (les enfants se servent et débarrassent sans l'aide des adultes)
- Nettoyage des tables et balayage de la salle réalisés par de petits groupes d'enfants volontaires qui tournent chaque jour.

Pour tous :

- Proposition de petits projets de décoration des locaux par période avec créations des enfants (Halloween, Noël, Printemps...)

4) Être un lieu convivial de rencontres et d'échanges entre les enfants, les familles, et l'équipe d'animation

- Importance accordée à la qualité de l'accueil : attitude, langage et disponibilité.
- Faciliter les rencontres et échanges entre parents et animateurs sur la situation de leur enfant : numéro de téléphone transmis aux familles, animateurs disponibles pour échanger lors des temps d'accueil.
- Communiquer sur les activités et temps de vie quotidienne via le logiciel enfance et facebook
- Favoriser l'unité de l'équipe.

Les moyens

1) Cadre d'accueil structurant et sécurisant pour l'enfant. Construire une cohérence éducative avec l'ensemble des acteurs, familles et équipe d'animation.

- animateurs disponibles et à l'écoute de l'enfant, de ses besoins, de ses spécificités, de ses difficultés ou potentiels : respect du taux d'encadrement, adaptation des activités et communication au sein de l'équipe, respect du rythme de l'enfant.
- Suivi de procédures claires, écrites et communes : règlement intérieur, guide de l'animateur, PEDT, projet pédagogique, PAI et compte-rendu de réunions d'équipes.
- Premiers soins en cas de blessures bénignes ou appel aux secours en cas de blessures plus importantes : Formations et remises à niveaux en PSC1, utilisation et mise à jour du carnet de soins, utilisation et gestion du petit matériel de soins (pharmacie).
- Vérification de la sécurité des locaux et de l'adaptabilité des installations et des services proposés.
- Surveillance efficace tout en préservant le lien avec l'enfant : répartition homogène des adultes dans la cour ou dans les espaces intérieurs.
- Transmission de tout incident ou toute inquiétude sur un enfant à la connaissance du Service Éducation Jeunesse aux différents acteurs, communication aux parents concernés.
- Transmission d'informations, communication et partenariat entre les différents acteurs : temps d'échanges et d'information avec les intervenants, vacataires, la directrice d'école et l'équipe enseignante et les partenaires.
- Gestion organisée et rigoureuse des inscriptions aux services périscolaires, des temps de transition et des départs (par le logiciel Enfance) : vérification, transmission des effectifs, appel périscolaire, sensibilisation des parents au respect des horaires.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité relatives à l'accueil collectif
- Importance accordée à la qualité de l'accueil : attitude, langage et disponibilité.
- Faciliter les rencontres et échanges entre parents et animateurs sur la situation de leur enfant : numéro de téléphone transmis aux familles, animateurs disponibles pour échanger lors des temps d'accueil.
- Veiller à respecter le rythme de l'enfant (espaces devoirs, activités)

2) La responsabilisation, l'autonomie, la confiance et l'estime de soi.

- Prise d'initiative de l'enfant favorisée, prise en compte de ses remarques et propositions : association de l'enfant au choix des activités, favoriser l'expression, le langage développer son sens critique, la prise de responsabilités, rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Accompagnement dans leur prise d'autonomie : sens de la responsabilité, utilisation d'outils et matériels mis à disposition, l'enfant apprend à agir seul et adapter ses choix et actions en fonction des situations qu'il vit.
- Aménagement de différents espaces adaptés aux besoins et envies de l'enfant : coin repos, jeux de société, activités manuelles, jeux extérieurs .
- Evolution libre de l'enfant d'un espace à un autre tout en respectant les contraintes du groupe : règles d'utilisation des espaces connues et expliquées à l'enfant.

3) Aider l'enfant à vivre avec les autres, apprendre les règles du collectif et du bien vivre ensemble

- Utilisation d'un langage adapté à l'âge de l'enfant : choix des mots, intonations, consignes claires, règles établies...
- Climat de partage et de convivialité
- Goûter organisé en buffet libre (les enfants se servent et débarrassent sans l'aide des adultes)

- Nettoyage des tables et balayage de la salle réalisés par de petits groupes d'enfants volontaires qui tournent chaque jour.
- Accueil des nouveaux enfants avec une bienveillance particulière : attention appropriée, organisation de jeux de présentation facilitant l'intégration.
- Apprentissage du respect des autres et de soi-même : élaboration de règles de vie, choix faits dans le respect de la vie collective, intransigeance des animateurs contre tout acte de violence verbale, physique et psychologique.
- Association de l'enfant au travail mené sur les règles de vie : sensibilisation, échanges, discussions.
- Temps accordé à l'explication donnée à l'enfant : enfant invité à reformuler ce qui lui a été dit pour vérifier sa compréhension des consignes par exemple.
- Vigilance face à l'exclusion d'un enfant au sein du groupe : surveillance, échanges avec les enfants, proposition de jeux ou réalisations collectives favorisant la coopération.
- Association du principe de réparation à celui de sanction : enfant invité à formuler des excuses, à ramasser ce qu'il a jeté, à nettoyer ce qu'il a volontairement sali.

4) Lieu convivial de rencontres et d'échanges entre les enfants, les familles, et l'équipe d'animation

- Importance accordée à la qualité de l'accueil : attitude, langage et disponibilité. Échange régulier avec l'équipe (réunions, temps conviviaux) si besoin.
- Faciliter les rencontres et échanges entre parents et animateurs sur la situation de leur enfant : numéro de téléphone transmis aux familles, animateurs disponibles pour échanger lors des temps d'accueil.
- Communiquer sur les activités et temps de vie quotidienne via le logiciel enfance et facebook (images sur les temps forts, petits spectacles...)
- Favoriser l'unité de l'équipe : mise en place de petits projets .

L'évaluation

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que la consultation initiale ou sa mise en œuvre. Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises.

Les résultats de cette évaluation peuvent impliquer de reconsidérer le projet et son application. Des temps et outils sont mis en place afin d'évaluer la qualité des services proposés et l'évolution du projet pédagogique au sein des structures. Lors des temps de réunion prévus à cet effet, l'équipe se réunit pour effectuer une évaluation sur le plan collectif et individuel afin de mesurer si les objectifs ont été atteints et de constater l'écart entre le « réalisé et le prévu ». Les temps et actions permettant d'évaluer le projet :

1) Évaluation qualitative

- Bilan oral quotidien réalisé de manière informelle souvent pendant les temps libres des enfants par les équipes (animation, restauration et administrative) et les difficultés sont rapportées au jour le jour au responsable de pôle, aux parents, aux enseignants si besoin.
- Les réunions d'équipe : Réunions régulières sur toute l'année. Elles traitent des aspects plus généraux relatifs au bon fonctionnement des temps d'accueil périscolaires, la préparation des grands événements de l'année, des points positifs et négatifs des périodes écoulées et de faire passer des informations pour les périodes à venir (possibilité de rajouter des réunions si nécessaire).
- Les évaluations des agents : chaque agent passe un entretien individuel d'évaluation dans l'année (pour les titulaires). Ce temps permet de faire le point sur les savoirs-être et savoirs faire, les points forts, les faiblesses, les perspectives de l'agent et de fixer les objectifs de l'année.

Pour les vacataires et stagiaires, des bilans de fin de « session » sont organisés sous la même forme.

2) Évaluation quantitative

- Le suivi des effectifs : suivi par le service des taux de fréquentation des services par tranche d'âge.
- Le taux d'encadrement : suivi du taux d'encadrement quotidien en élémentaire et maternelle.